

## BULLETIN DE DON IN MEMORIAM

Don en mémoire de (Civilité, Nom, Prénom) : .....	Lien de parenté avec le défunt : .....
--	---

### Coordonnées du donateur transmettant les dons :

Madame       Monsieur

Prénom NOM : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Email : .....

### Coordonnées des personnes ayant participé à la collecte :

Prénom et Nom	Adresse complète	Cocher si don en chèque	Cocher si don en espèces	Montants
Nombre total de donateurs :			Montant total :	

**Je laisse le Fonds de dotation du CHRU de Tours décider de l'affectation des fonds.**

**Je souhaite affecter les fonds pour :**

.....  
 .....  
 .....

À imprimer et à envoyer à l'adresse suivante :

FONDS DE DOTATION DU CHRU TOURS  
 2 Boulevard Tonnellé  
 37044 Tours Cedex 09

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du **Fonds de dotation du CHRU de Tours**



**MERCI POUR VOTRE DON !**

Plus d'informations : [www.fondsdedotation-chru-tours.fr/](http://www.fondsdedotation-chru-tours.fr/) ou au 02.47.47.36.39

Dès réception de vos dons *In Memoriam*, les donateurs ayant participé à cette collecte et dont les coordonnées figurent sur ce bulletin recevront un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66% (pour un particulier) ou 60% (pour une entreprise) du montant de son don. Par exemple, un don de 50€ vous revient en réalité à 17€.  
 Les dons déductibles de l'impôt sur la fortune immobilière sont collectés au nom et pour le compte du CHRU de Tours.

Vos coordonnées nous sont indispensables pour vous envoyer le reçu fiscal. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données vous concernant.